



L'esclavage dans les manuels et les programmes scolaires

publié le 04/12/2020

Descriptif :

Propositions de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage sur les programmes des premier et second degrés

Sommaire :

- L'esclavage dans les manuels et les programmes scolaires : 7 propositions

La loi Taubira du 21 mai 2001¹ a fait entrer l'esclavage dans les programmes d'histoire comme une page à part entière de notre histoire nationale.

● L'esclavage dans les manuels et les programmes scolaires : 7 propositions

A l'heure où s'installe la [Fondation pour la mémoire de l'esclavage](#), dont la création reflète la prégnance et la maturité de cette question dans le débat public, la Fondation revient sur l'enseignement de l'esclavage et de la traite négrière, dans les programmes d'histoire : quelles inflexions peut-on noter dans les programmes ? Et quelle en est leur traduction dans les manuels scolaires ?



 [Premier numéro « Notes de la FME »](#) (PDF de 468.9 ko)

La place de l'esclavage dans les programmes d'histoire et les manuels scolaires (12 pages).

Les 7 propositions

- 1. Mettre à disposition de tous les élèves les mêmes connaissances sur ce pan de notre histoire nationale, sans distinction de filières ni de territoires.
- 2. Intégrer systématiquement l'histoire de Saint-Domingue dans le contexte révolutionnaire en lien avec les valeurs et principes universels de 1789.
- 3. Adopter une terminologie plus précise et des chiffres consolidés concernant les traites et l'esclavage
- 4. Veiller à ce que la question de l'esclavage continue de s'ouvrir à des dimensions autres qu'économiques : conditions de vie des esclaves, révoltes et résistances, héritages culturels
- 5. Mettre en évidence les liens entre esclavage, traite et racisme, à partir de l'étude des législations basées sur la couleur de peau dans les sociétés esclavagistes.
- 6. Resituer l'histoire de l'esclavage et des traites dans l'espace et dans le temps long, depuis l'Antiquité.
- 7. Conduire une enquête globale sur l'enseignement de l'histoire de l'esclavage et des post-esclavages en France en analysant les pratiques de classe.

(1) Loi du 21 mai 2001 tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité